

**01-** Solidaraires CCRF & SCL constate que l'informatique de la DGCCRF avait toujours été en avance par rapport aux autres directions du Ministère. La mise en œuvre d'un Schéma Directeur Informatique (SDI) clair avait permis la construction d'un système d'information performant avec les nouvelles technologies : mise en réseau, messagerie personnelle et fonctionnelle, Intranet, applications métiers, uniformité des profils utilisateurs-trices avec une méthode éprouvée de résolution au plan national des dysfonctionnements détectés.

**02-** Après la RéATE / RGPP en 2009, l'outil existant a dû être adapté aux différentes structures administratives (DIRECCTE - DIECCTE, DDI, SCN et AC) en abandonnant des pans entiers d'organisation. L'interministérialité a cassé le SDI et la DGCCRF a dû abandonner les aspects matériels et organisationnels dans les services déconcentrés, et adapter les outils existants pour les personnels concernés en alourdissant la gestion pour le SICCRF.

### L'informatique des utilisateur-trices à la DGCCRF

**03-** Solidaraires CCRF & SCL dénonce la disparition des structures d'assistance de proximité d'origine DGCCRF et le transfert de leurs tâches vers les équipes locales des administrations d'accueil : Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication (SIDSIC) / Equipes Informatiques Régionales (EIR).

**04-** Le SICCRF reste la cheville ouvrière du système, mais :

**04A-** → Les dysfonctionnements se multiplient et le dépannage des postes de travail des utilisateur-trices est complexifié (hétérogénéité des configurations, difficulté de mise en place du nomadisme et du travail à distance à la DGCCRF).

**04B-** → Les navigateurs et logiciels bureautiques sont devenus disparates en fonction des choix ministériels (Libre Office, MS office, Microsoft,...) ces changements engendrent une perte de temps et d'énergie.

**04C-** → Les clients de messagerie électronique s'avèrent incompatibles. L'archivage et la réutilisation des données demeurent impossibles pour les utilisateur-trices entre Outlook, Thunderbird et Mélanie2.

**04D-** → Les agent-es de la DGCCRF n'ont plus d'adresse de messagerie commune.

**04E-** → Les différentes politiques de sécurité, suivant l'opérateur, empêchent la réception de certaines pièces jointes.

**05-** Solidaraires CCRF & SCL demande une révision des filtres utilisés par la charte éthique, filtres régulièrement bloquants lors de recherches autant spécifiques que diverses (ex : bibliographie).

**06-** Solidaraires CCRF & SCL dénonce une utilisation de l'informatique devenue un vrai parcours du combattant. Différentes couches de sécurité entraînent une pluralité de login et de mots de passe à saisir et à mémoriser. Cette gestion est perturbante et chronophage pour toutes et tous.

**07-** Solidaraires CCRF & SCL constate que l'informatique de la DGCCRF n'est plus un outil d'aide au travail et demande une réelle adaptation aux techniques d'enquêtes sur les systèmes informatiques.

**08-** Solidaraires CCRF & SCL revendique également des matériels et logiciels qui favorisent le télétravail dans tous les services comprenant ou hébergeant des personnels CCRF.

## **L'informatique au SCL**

**09-** Les lignes Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont fortement présentes dans les DUERP du SCL, avec pour tous les laboratoires des remarques constantes sur les moyens informatiques actuels et leur problème ou utilisation (accès à la NIL, METADOC, SMIQSE). Ces remarques devraient être mieux prises en compte par l'Unité de Direction et donner lieu à des évolutions des applications.

**10-** Solidaires CCRF & SCL revendique des applications métiers plus-abouties et / ou adaptées, et des moyens donnés au SICCRF pour mener à bien les projets, fortement ralentis et modifiés faute d'effectifs suffisants, et contraignant les personnels à jongler avec différentes applications aux ergonomies très diverses dans l'attente de l'achèvement des projets.

**11-** Solidaires CCRF & SCL revendique également le déploiement de matériel informatique performant dans les laboratoires, et de doubles écrans en quantité suffisante.

## **L'informatique des informaticiens**

**12-** Pour Solidaires CCRF & SCL l'organigramme du SICCRF initial répondait aux besoins du SDI. Solidaires CCRF & SCL déplore la disparition de certaines fonctions à la suite des diverses réformes des services déconcentrés, et l'assistance de proximité a dû adapter ses fonctions à des nouveaux besoins (tests applicatifs avec les équipes de développement, projets techniques, politique de sécurité,...).

**13-** Solidaires CCRF & SCL constate qu'au départ des informaticien-nes (retraites ou mutations) leurs implantations géographiques sont supprimées et recentrées sur les trois sites de Paris, Lyon et Montpellier.

**14-** Solidaires CCRF & SCL déplore le fait qu'il n'existe plus de vivier permettant un recrutement interne. Le recrutement d'informaticien-nes CCRF se fait trop souvent par le biais de fiches de poste et seul-es des contractuel·les de haut niveau peuvent dorénavant y répondre.

**15-** Solidaires CCRF & SCL demande à ce que le recours à des prestations extérieures ne se fasse qu'avec un transfert de compétence vers les agent·es du SICCRF et de manière exceptionnelle.

**16-** La démotivation des personnels s'explique par le constat d'une démolition progressive des objectifs fixés par l'ancien SDI.

**17-** Solidaires CCRF & SCL exige :

**17A-** → La maîtrise totale de l'infrastructure technique et logicielle des personnels CCRF par le SICCRF.

**17B-** → La remise en place d'une chaîne d'assistance de proximité (Responsables Informatique d'Unité, Assistant·es Utilisateurs·trices et expert·es).

**17C-** → Le recrutement d'informaticien-nes effectué également au sein des effectifs CCRF, accompagné d'une formation spécifique adaptée à la nouvelle structure.